

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école l'Envolée**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE L'ENVOLEE**

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le
13 février à 18h45**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Josée Beaudry,	Présidente, Parent
Sylvain Gagné,	Parent
Audrey Cyr,	Parent
Sylvain Messier,	Parent
Daniel Ouellette,	Parent
Jean-Benoît Farand,	Enseignant
Maryse Catudal,	Enseignante
Guylaine Caya	Enseignante
Guillaume Brouillard,	Enseignant
Mylène Gagnon,	Personnel de soutien, Secrétaire
Francis Labranche,	Services complémentaires

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Denis Hudon,	Directeur
--------------	-----------

ÉTAI(EN)T ABSENT(S)

Isabelle Courcy,	Enseignante
Bianca Lavoie,	Parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18h50

Madame Josée Beaudry accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h50.

20CE17-18-33

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Josée Beaudry présente l'ordre du jour. Il est proposé par M. Daniel Ouellette et appuyé par M. Sylvain Messier et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20CE17-18-34

3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 5 DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par M. Sylvain Gagné et appuyé par Mme Maryse Catudal:

QUE le procès-verbal du 5 décembre 2017 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public.

20CE17-18-35

5. CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Monsieur Denis Hudon dépose le calendrier des activités au conseil d'établissement. M. Sylvain Messier pose une question concernant la sortie du 20-21 février du PEI et Mme Josée Beaudry demande pourquoi cette activité concerne seulement deux des quatre groupes du PEI. Mme Maryse Catudal lui répond que les deux autres groupes (Intersport) ont déjà eu une activité qui leur était réservée. M. Sylvain Messier demande qui participera au match de la LNI. M. Jean-Benoît Farand explique que cette sortie concerne seulement les joueurs d'impro. M. Sylvain Gagné félicite l'école pour l'activité neige.

Il est proposé par Mme Maryse Catudal et appuyé par M. Daniel Ouellette :

QUE le calendrier des activités soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. SECTEUR SCOLAIRE

Monsieur Denis Hudon mentionne aux membres que le nouveau découpage des secteurs scolaires concerne surtout les écoles primaires, JH Leclerc et Haute-Ville. Étant donné la vocation future de notre école, ces découpages ont peu d'impact à l'Envolée.

20CE17-18-36

7. MODIFICATION À APPORTER POINT 9 PV DU 7 NOVEMBRE 2017

Monsieur Denis Hudon explique que le Ministère a modifié des mesures budgétaires dédiées et protégées, nous avons donc besoin d'une nouvelle motion du CE. M. Guillaume Brouillard arrive à 19h05.

Il est proposé par M. Sylvain Messier et appuyé par M. Daniel Ouellette :

QUE la modification soit adoptée telle que déposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. INFORMATION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

20CE17-18-37

8.1 Effets scolaires 2018-2019 (Achats par les parents)

Monsieur Denis Hudon rappelle aux membres que les listes scolaires doivent être conformes au document de la C.S. « Principes d'encadrement du coût du matériel scolaire au secteur jeunes ». Il est proposé par M. Jean-Benoît Farand et appuyé par Mme Audrey Cyr :

QUE les listes d'effets scolaires pour l'année scolaires 2018-2019 soient approuvées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

20CE17-18-38

8.2 Code de vie

Une modification est proposée concernant le « plagiat ». M. Denis Hudon mentionne un concours de dessin pour les élèves dont le gagnant aura son dessin en page couverture de l'agenda 2018-2019.

Il est proposé par Sylvain Messier et appuyé par M. Sylvain Gagné :

QUE le code de vie soit adopté avec la modification proposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20CE17-18-39

8.3 Protocole de prévention pour aider à vaincre l'intimidation

Le protocole de prévention qui regroupe l'ensemble des documents sur ce sujet est présenté aux membres. Ce document sera mis sur le site Web de l'Envolée.

Il est proposé par M. Daniel Ouellette et appuyé par Mme Maryse Catudal :

QUE le protocole de prévention soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.4 Portrait des dépenses reliées au programme international

Monsieur Denis Hudon présente le tableau des revenus et dépenses du programme PEI. Il explique à quels endroits vont certains montants : notamment à la publicité (journaux, déplacements des enseignants dans les écoles primaires), examen d'entrée, frais reliés aux exigences annuelles du programme (formation etc.).

8.5 Portrait des dépenses reliées au programme multisports

Monsieur Denis Hudon présente le manque à gagner pour le programme Multisports. Il mentionne l'augmentation du coût chargé aux parents pour l'année prochaine.

8.6 Portrait des dépenses reliées au parascolaire

Le tableau sommaire des dépenses reliées au parascolaire est expliqué par M. Denis Hudon. Un tableau plus complet des dépenses sera présenté au CE de mai. M. Sylvain Messier fait part de ses inquiétudes pour les équipes parascolaires avec l'arrivée prochaine du PEI 1 à 5.

20CE17-18-40

9. CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Monsieur Denis Hudon demande aux membres du CE leur avis pour la campagne de financement de l'année prochaine à savoir si on offre encore le chocolat. Les membres se questionnent sur les exigences de la C.S. concernant la proportion de chocolat noir dans les sacs à vendre. Étant donné que la vocation de l'Envolée changera en 2019-2020, Mme Josée Beaudry propose de faire une demande à la C.S. afin d'avoir un assouplissement de la norme pour notre dernière année de premier cycle.

Il est proposé par Mme Josée Beaudry et appuyé par Mme Audrey Cyr :

QU'UN moratoire soit produit et envoyé à la C.S.

Il est proposé par M. Daniel Ouellette et appuyé par M. Jean-Benoît Farand :

QUE la campagne de financement pour l'année 2018-2019 soit adopté pour la vente de chocolat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. CORRESPONDANCE

Il n'y a aucune correspondance.

11. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Sylvain Messier avise le CE que deux formations pour les parents auront lieu sous peu. Il parle également des réactions des parents concernant la révision des secteurs scolaires.

12. MOT DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Madame Maryse Catudal fait mention de la fin de l'étape 2.

13. VARIA

La prochaine rencontre du CE aura lieu le 10 avril. Mme Josée Beaudry y sera absente et c'est M. Sylvain Messier qui la remplacera.

20CE17-18-41

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20H30

Tous les sujets à l'ordre au jour ayant été traités, il est proposé par Mme Maryse Catudal et appuyé par M. Daniel Ouellette :

QUE la séance soit levée à 20h30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Josée Beaudry
La présidente

Denis Hudon
Le directeur